

# CONCERT'ACTION

## EXPRESS

### Nouvelles de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale

#### AIDE FINANCIÈRE À SEPT NOUVEAUX PROJETS

Lors de leur dernière rencontre, les administrateurs et administratrices de la CRÉ se sont prononcé en faveur de l'octroi d'une aide financière à 7 nouveaux projets dans le cadre du Fonds de développement régional. Les subventions accordées totalisent 85 770 \$. Les projets soutenus sont :

- *Concours québécois en entrepreneuriat* / CLD de la Côte-de-Beaupré (au nom des CLD de la région de la Capitale-Nationale) / 10 000 \$
- *Guide touristique officiel de Wendake* / Office du tourisme de Wendake / 15 000 \$
- *Projet Étinc'elle* / YWCA de Québec / 28 500 \$
- *Plan promotionnel conjoint des vignobles de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans* / Vignerons de la Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans / 7 650 \$
- *Promotion conjointe des courses de canot à glace de la région de la Capitale-Nationale* / Circuit québécois de canot à glace / 7 120 \$
- *Marché de Noël de Baie-Saint-Paul* / Corporation des fêtes et événements de Charlevoix / 10 000 \$
- *La Grande Traversée Casino de Charlevoix, édition 2010* / La Grande Traversée / 7 500 \$

#### AMÉLIORATION ET REMPLACEMENT DES PONTS ET PONCEAUX : DE NOUVEAUX PROJETS SERONT ACCEPTÉS JUSQU'AU 16 AVRIL

La CRÉ tient à informer les organisations souhaitant bénéficier d'une aide financière du *Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresource* que la date limite pour lui déposer une demande pour l'année 2010-2011 a été fixée au vendredi 16 avril. L'enveloppe disponible est de 575 000 \$.

Les promoteurs visés par le programme sont :

- les détenteurs de droits de villégiature;
- les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC);
- les organismes gestionnaires de territoires fauniques structurés;
- les communautés autochtones;
- les bénéficiaires de convention de gestion territoriale.

Rappelons que le *Programme de maintien de l'accessibilité aux terres du domaine de l'État à vocations faunique et multiresource* en est à sa seconde et dernière année d'opération. Instauré dans le cadre d'une entente Canada-Québec, il a principalement pour objectif de maintenir l'accès aux terres publiques utilisées pour la réalisation d'activités économiques et récréatives multiples. De façon plus spécifique, il vise à améliorer ou à remplacer les ponts et ponceaux construits sur les chemins qui ne sont plus utilisés par l'industrie forestière mais qui continuent de l'être pour des activités telles que la chasse, la pêche, la villégiature et le

récréotourisme. Sa gestion a été confiée par le gouvernement du Québec aux conférences régionales des élus.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires sont invitées à consulter le site Web de la CRÉ à l'adresse [www.crecn.qc.ca/ponts](http://www.crecn.qc.ca/ponts) ou à téléphoner à Mme Marie-France Jacques au 418 529-8475.

#### BEAUPRÉ DEVIENT LA PREMIÈRE VILLE DE LA RÉGION À SIGNER LA CHARTE DU BOIS

Une grande première a été réalisée le 15 février dernier dans la région alors que la Ville de Beaupré procédait à la signature de la charte du bois. Conçue par la Coalition Bois Québec, qui a participé à l'élaboration de la *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec* rendue publique par le gouvernement provincial en mai 2008, cette charte se veut le reflet de l'engagement des signataires à tenir compte du matériau bois dans leurs projets de construction, qu'il s'agisse d'édifices publics ou privés.

La démarche s'inscrit dans un mouvement grandissant en faveur de l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle dans le but de contribuer concrètement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'empreinte écologique des bâtiments. Beaupré est la 15<sup>e</sup> municipalité au Québec à officialiser son engagement en signant la charte.

#### LA CRÉ INVITE SES PARTENAIRES À JOINDRE LA CAMPAGNE DÉFI CLIMAT 2010

Pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, la CRÉ participe au Défi Climat. Convaincue que l'environnement fait partie des valeurs auxquelles adhèrent ses partenaires, elle invite les organisations et personnes avec lesquelles elle travaille à joindre cette vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation pour la lutte contre les changements climatiques au Québec.

En 2009, grâce à l'implication de 290 entreprises, institutions et organismes, plus de 36 000 citoyens se sont engagés à poser des gestes concrets pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de près de 60 000 tonnes. Ces résultats sont la preuve du rôle essentiel que peuvent jouer les entreprises dans la lutte contre les changements climatiques.

La 3<sup>e</sup> édition du Défi Climat se déroule partout au Québec entre le 10 mars et le 30 avril. Pour inscrire son organisation ou obtenir des renseignements supplémentaires, consulter le [www.deficlimat.qc.ca](http://www.deficlimat.qc.ca). Ensemble, relevons le défi !

#### LE TEMPS D'AGIR

- |         |   |
|---------|---|
| 9 mars  | Réunion de la Table de concertation en développement social (9 h) |
| 16 mars | Réunion du comité exécutif de la CRÉ (9 h 30)                     |